

ÉTUDIER ET VALORISER UNE ŒUVRE D'ART RÉALISÉE DANS LE CADRE DU 1% ARTISTIQUE

Les lycées du Calvados, de la Manche et de l'Orne abritent des trésors souvent méconnus : plus de 110 œuvres artistiques - **sculptures, céramiques, mosaïques...** - viennent d'y être recensées. Ces œuvres, réalisées dans le cadre de la procédure 1% artistique, **témoignent d'une production d'artistes d'envergure tant régionale (Yvonne Guégan, Etienne Rebuffet, Pierre Godard...) qu'internationale (les Prix de Rome Georges Arnulf, Anna Quinquaud, Louis Leygue...).**

Comment contribuer à cet inventaire ?

Il s'agit de mener une double campagne photographique et documentaire, puis d'élaborer un document de présentation et de valorisation de l'œuvre d'art étudiée.



*Triangle tridimensionnel, tubes carrés d'acier-Inox -
Vincent Batbedat (1975)/LEGT Alain – Alençon (Orne)*

Fiche pédagogique réalisée par le service éducatif
de l'Inventaire général du patrimoine culturel.

Étape 1. Regarder, observer puis photographier l'œuvre d'art.



Pas à pas vers l'œuvre

Les photographies sont indispensables pour élaborer un dossier sur une œuvre.

Il ne s'agit pas de multiplier le nombre de clichés, mais de photographier après avoir réfléchi au sens de vos photographies. Qu'apportent-elles comme information :

Sur l'état de l'œuvre ?

Sur l'identification de l'auteur ou la date de réalisation ?

Sur la connaissance des matériaux ou de la technique ?

Choisir le meilleur moment, celui où la **lumière naturelle** souligne le mieux les volumes.

Utiliser un appareil avec objectif de focale normale.

Placer l'appareil sur un trépied. Se positionner en face de l'œuvre. L'œuvre doit être parfaitement centrée dans le cadre, et l'appareil photo parallèle au plan de l'œuvre.

Photographier l'œuvre dans son **intégralité** : la prendre de face, en entier et avec son socle.

S'approcher.

Prendre une deuxième photo de l'œuvre sans le socle, en gros plan ; et si possible en « contre-plongée » (du bas vers le haut avec le ciel ou plafond en toile de fond).

Tourner autour du monument.

Photographier les **autres faces**.

Photographier **les détails iconographiques** intéressants et **les inscriptions**.

Photographier en gros plan **les signatures** s'il y en a (sculpteur, fondeur, architecte...)

Pour la dernière photographie, soyez inspiré : le point de vue en est plus libre et **plus éloigné de l'œuvre**, afin de situer le contexte dans lequel elle est installée. Ce sera votre **photo « artistique »**.



Étape 2. S'informer pour comprendre l'œuvre d'art.

Une œuvre, réalisée dans le cadre du 1% artistique, est très souvent liée à son contexte historique, géographique, scolaire : l'artiste a répondu à un cahier des charges très précis, et a pu vouloir exprimer, à travers son œuvre, un aspect de l'identité de l'établissement ou de la ville. C'est pourquoi il faut étudier les particularités du lycée et de la ville, en répondant aux questions suivantes :



Informations générales sur le lycée et la ville

Nom du lycée, origine du nom, adresse	
Ville, caractéristiques (histoire, géographie, économie...) permettant de comprendre l'œuvre	
Dates d'ouverture et d'inauguration du lycée	
Architectes	
Formations dispensées au lycée	

Qu'est-ce le « 1 % artistique »

Promulguée en 1951, l'« Obligation de décoration des constructions publiques » ou « 1 % artistique » a pour but de soutenir la création contemporaine en réservant 1% du coût total des travaux entrepris - construction, extension, restructuration - sur des bâtiments publics à l'acquisition d'œuvres d'art conçues par des artistes vivants.

La mesure a plusieurs objectifs :

- aider à la création des artistes,
- décorer des édifices publics,
- offrir au plus grand nombre un contact direct avec l'art contemporain en dehors des institutions spécialisées.



Étape 3. Décrire et analyser l'œuvre d'art.

Lorsqu'un chercheur étudie une œuvre, il doit d'abord la décrire avec un maximum de précisions, au moyen de certaines rubriques. Ainsi, toute personne qui s'intéressera à cette œuvre aura d'emblée les informations nécessaires à sa compréhension. Voici la liste de rubriques qu'un chercheur de l'Inventaire essaie, en premier lieu, de renseigner lorsqu'il étudie une œuvre.



**Titre, thème, dénomination,
type d'œuvre (si aucun titre)**

Localisation de l'œuvre dans l'établissement, a-t-elle été déplacée ? Modifiée ?

**Dimensions de
l'œuvre / du socle**

**Technique (peinture,
vitrail...)**

Matériaux

**Iconographie, description détaillée de la scène,
plastique et sens**

**Date d'exécution (figure-t-elle sur l'œuvre ? Si oui,
la localiser précisément)**



Étape 4. S'informer sur l'artiste et sa carrière.



Lorsqu'un chercheur étudie une œuvre, il cherche aussi à comprendre comment cette œuvre s'inscrit dans la carrière d'un artiste. Pour cela, il faut s'intéresser à sa biographie, sa formation, et rechercher d'autres œuvres qu'il a pu réaliser.

Informations sur le(s) artiste(s)

<i>Pour chaque artiste : Nom, dates, nationalité</i>	
<i>Éléments de biographie et formation</i>	
<i>Techniques artistiques</i>	
<i>Autres œuvres connues</i>	

Étape 5. Réaliser un document de valorisation.

Les œuvres d'art dans les lycées sont souvent méconnues des élèves et des adultes. C'est dommage car elles constituent un véritable patrimoine artistique, d'où l'importance de les mettre en valeur dans le lycée.

Exposition ? Page Internet ? Brochure ? À vous d'imaginer et de concevoir la forme de valorisation qui permettra au plus grand nombre de découvrir et d'apprécier les œuvres de votre lycée. Les productions les plus abouties seront mises en ligne sur le site du patrimoine régional de la Région Normandie.

Des liens intéressants

[L'Inventaire général du patrimoine culturel](#)

Site du 1% artistique, [Ministère de la Culture et de la Communication](#)

[L'art pour tous, les soixante ans du 1% artistique](#), colloque organisé en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et porté par l'association nationale des services culturels des universités (A+U+C), les 9 et 10 novembre 2011 à l'Université de Rennes 1 (diffusion en ligne)

Pour aller plus loin

ARIS D., MARCHI C. (dir.), *Cent 1%*, Paris, Éditions du patrimoine - Centre des Monuments Nationaux, 2012

AGUILAR Y., *Un art de fonctionnaires, le 1% : introduction aux catégories esthétiques de l'État*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1998

MICHELET E., ANTHONIOZ B., Centre National des Arts Plastiques, *Art et architecture : bilan et problèmes du 1%*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 1970

Et pour plus de conseils...

Inventaire général du patrimoine culturel

Tel. 02.31.06.97.33 ; Mail. service-educatif-inventaire@normandie.fr

Quelques conseils pour les recherches documentaires

→ Où trouver des informations ?

Dans les archives du lycée

Aux archives municipales ou départementales

Dans les archives de la presse locale

Auprès d'associations d'anciens élèves du lycée

Sur Internet

En bibliothèque (Bibliothèque Municipale, ESAM Caen-Cherbourg (École supérieure d'Arts et Métiers), [FRAC BN](#) (Fonds régional d'art contemporain), [Artothèque](#), [Musée des Beaux-arts de Caen](#), [centre de documentation de l'Inventaire du patrimoine...](#))

→ Quelles informations rechercher ?

Des informations sur la politique du 1% artistique

Des informations sur les auteurs de l'œuvre : biographie, descendants, cote de l'artiste, autres œuvres réalisées, publications, démarche artistique. Si l'artiste est encore vivant, essayez de prendre contact avec lui. L'œuvre présente dans le lycée figure-t-elle dans les listes d'œuvres citées de l'artiste ?

Des informations sur la technique de l'œuvre

Tout ce qui concerne l'inauguration du lycée : il existe souvent des articles de presse publiés au moment de l'ouverture du lycée.

Y a-t-il eu une inauguration de l'œuvre en question ? Si oui par qui ? L'artiste s'est-il déplacé ?

Existe-t-il des photographies anciennes de l'œuvre, de l'inauguration ?